

gens sans cesse et tout le monde pendant quelque temps, mais on ne saurait tromper tout le monde tout le temps”.

Une VOIX: Vous y avez réussi deux fois.

M. FAIR: J'ai représenté convenablement—et j'emploie ce mot à dessein—mes commentants et je continuerai à le faire tant qu'ils jugeront opportun de m'élire.

Le groupe dont je fais partie demande au Gouvernement de prendre des mesures immédiates afin de payer, à l'éleveur rural, un dollar le boisseau pour les 2,000 premiers boisseaux de blé. D'aucuns peuvent prétendre que c'est impossible. Cependant, d'après les chiffres cités il y a un instant par l'honorable représentant de Portage-la-Prairie, 35 p. 100 de nos cultivateurs ont en culture moins de 50 acres, et 62 p. 100 moins de 100 acres. Une foule d'entre eux ne peuvent produire 2,000 boisseaux de blé et, naturellement, ils ne sauraient livrer ce qu'ils n'ont pas produit. Un grand nombre d'entre eux ne pourront en livrer plus de cent ou deux cents boisseaux. Ce que nous proposons est juste et permettrait aux agriculteurs de récupérer leurs frais de production. Je crois que la prospérité de notre classe agricole rejaillirait sur le reste de la population, car, ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises, l'Ouest ne peut être prospère sans que l'Est le soit également. J'ai déjà cité à la Chambre des chiffres indiquant qu'en 1926, alors que le blé se vendait, en moyenne, \$1.40 le boisseau, les cultivateurs de l'Ouest ont acheté dans l'Est pour environ 82 millions de dollars de machines agricoles. Et ce n'est là qu'une denrée. Plus tard, en 1932 et 1933, alors que les cours du blé avaient atteint leur plus bas niveau depuis trois ou quatre siècles, l'Ouest n'a pu acheter que pour 8 millions de dollars d'instruments agricoles, soit 10 p. 100 seulement de ce qu'il achète en temps de prospérité normale. Je suppose que tout homme d'affaires raisonnable est au courant de ces faits et qu'il agit en conséquence.

Le Gouvernement, à mon avis, devrait continuer de payer l'entreposage, sur la ferme, du blé excédentaire. Il conviendrait, en outre, qu'il accorde une avance pour la partie du contingent que le cultivateur conserve sur la ferme parce qu'il est incapable de le livrer. Le cultivateur doit tout de même gagner sa vie et si ce blé est destiné à être livré, le Gouvernement ne court aucun grand risque en payant une avance.

L'honorable député de Portage-la-Prairie a soulevé la question de l'entreposage. Déduction faite d'environ 10 p. 100 de l'espace nécessaire, à la manutention, les éleveurs peuvent emmagasiner 582 millions de bois-

seaux. Au prix de 8c. le boisseau, le coût total de l'entreposage se chiffre par \$46,560,000 annuellement. En raison de la guerre, il me semble qu'il appartient au peuple canadien tout entier, plutôt qu'aux cultivateurs, d'acquitter ces frais. La situation actuelle de l'agriculture est lamentable. Si l'on n'y remédie pas, cette industrie sera complètement désorganisée. Je ne pense pas que le Canada puisse permettre que la condition de l'agriculture empire. Il ne faut pas oublier que nous devons payer les dettes de guerre et que tous les impôts, en définitive, retombent directement ou indirectement sur l'industrie agricole.

De plus, je crois que le Gouvernement ferait bien de rétablir la collaboration qu'il a interrompue avec les grands pays producteurs de blé. Depuis trois ou quatre ans, je n'ai cessé de le conseiller, de même que l'honorable député d'Acadia (M. Quelch) et d'autres membres de la Chambre.

J'aimerais aussi qu'on ferme la Bourse des grains. On nous dit qu'elle est ouverte à la demande du régisseur des céréales en Grande-Bretagne. Je ne considère pas cet argument comme probant, parce que le gouvernement britannique a fermé les échanges depuis le début de la guerre. Si cette politique vaut pour l'Angleterre, pourquoi ne vaudrait-elle pas pour nous? Nous pouvons peut-être continuer de nous laisser dépouiller. Je soutiens que cette exploitation doit cesser immédiatement.

Permettez-moi en terminant de revenir sur le vieux refrain de l'unité canadienne. Le premier ministre (M. Mackenzie King), plusieurs membres du cabinet et un bon nombre de simples députés ont demandé l'unité nationale. D'autres ont déclaré que l'unité était impossible tant qu'une partie du peuple serait esclave de l'autre. Il est temps, à mon avis, de libérer le grand nombre des asservis. Je demande au Gouvernement de prendre en bonne part le vœu de ce groupe dont je viens de me faire l'interprète.

M. ROSS (Souris): Le problème du blé ne m'inquiète pas autant parce que, tout comme l'honorable député de Portage-la-Prairie (M. Leader), j'ai trouvé une solution dans l'élevage. Mais à titre de citoyen canadien cette question extrêmement importante du blé m'intéresse au plus haut point.

Répondant à l'honorable député de Haldimand (M. Senn) le mercredi 26 mars dernier, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a blâmé l'opposition d'avoir retardé la discussion des problèmes agricoles. Il a dit que j'ai réclamé de lui un exposé lorsque, le 27 février, il a voulu mettre ses crédits à l'étude. Il est